

## Le témoin

de la semaine

**GÉRARD HUGON,**  
dirigeant des sociétés Centre Express  
Limousin (69 et 87)

Nous sommes spécialisés dans le groupage technique et la distribution de palettes sur les régions Rhône-Alpes (CEL 69 s'appuie sur le réseau Volupal) et Grand Limousin. Toutes nos livrai-



sons sont assurées en moins de 24 h par un système de navettes-relais de nuit. Nous limitons les kilomètres à vide en nous concentrant uniquement sur ces deux régions. En 2012, nous avons enregistré une légère baisse du CA, mais avons su contenir nos coûts en limitant notamment le recours au personnel intérimaire et aux heures supplémentaires, tout en suivant précisément les consommations des véhicules. À l'automne 2013, nous ouvrirons à Montmarault un entrepôt de 3 150 m<sup>2</sup>, qui deviendra une plateforme logistique dédiée à la distribution palettisée, ainsi qu'un parking sécurisé PL, en bordure des A71 et RCEA. L'activité logistique devrait représenter environ 15 % de notre CA.

Environnement

### « PLUTÔT UNE TVA ÉCOLOGIQUE »

L'année s'annonce toutefois difficile. L'écotaxe ébranlera une fois de plus les PME du transport. Une usine à gaz inévitabile puisque la filière du lait en est exemptée, tout comme la Bretagne, exonérée de 50 % et l'Aquitaine de 30 %. La trésorerie des transporteurs sera mise à mal par les débits automatiques du Trésor public, avant perception du paiement des chargeurs. En matière de fiscalité écologique, une TVA supplémentaire de 3 % pour tout le monde aurait été plus pertinente. Dans ces circonstances, je pense qu'en 2013, le seuil des 3000 entreprises de transport en redressement judiciaire, sera dépassé. Seules celles qui connaîtront parfaitement leurs coûts subsisteront.

### REPÈRES

- **Siège** : Corbas (69) et Bonnac-la-Côte (87)
- **CA 2012** : 11 M€
- **Parc** : 85 véhicules moteurs et 55 semi-remorques
- **Effectif** : 96 dont 85 chauffeurs
- **Activités** : Transport régional et distribution de palettes